

# DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec  
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

# La transmission de la culture basque par l'apprentissage de la langue

---

**Béatrice VALDES et Jérôme TOURBEAUX**

Institut d'Études Démographiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV

C'est avec la mort du général Franco, le 20 novembre 1975, que l'Espagne, pays le plus fermé d'Europe de l'Ouest va se transformer et s'ouvrir à la dynamique européenne tout en répondant aux aspirations régionales. Pendant près de 40 ans, la dictature franquiste prôna non seulement l'obéissance à l'église et à l'armée, mais imposa un nationalisme espagnol qui interdisait toutes formes de régionalismes. De ce fait, le drapeau, la langue, ainsi que toute forme de traditions ou de coutumes régionales étaient formellement interdites. Même si dans les faits, dès les années 1950 - 1960 un retour de la langue basque se fait sentir, il faudra attendre 1978 pour une reconnaissance officielle.

C'est pour rompre définitivement avec cette dictature que la nouvelle Constitution espagnole de 1978, tout en faisant de l'unité nationale un principe suprême, va réorganiser l'Espagne sous forme d'un état d'autonomies. La Constitution offre aux autonomies de larges pouvoirs, et reconnaît la légitimité des langues régionales, qui sont désormais des langues officielles en Espagne au même titre que l'espagnol.

Situé à cheval entre l'Espagne et la France, le Pays Basque, dit Euskal Herria en langue basque, comprend 7 territoires (voire annexe 1) :

- d'une part, 3 provinces (Alava, Bizcaye et Guipuzcoa) qui constituent la communauté autonome basque (C.A.P.B.), auxquelles s'ajoute la province de Navarre pour constituer le Pays Basque sud (PBS) ;
- et 3 provinces au nord des Pyrénées (Labourd, Soule et Basse Navarre) qui constituent le Pays Basque nord (PBN), Pays Basque français, également dit « Iparralde ».

Ainsi, dépourvu d'unité administrative, le territoire forme pourtant un ensemble unique, doté d'une culture et d'une identité particulière, dont la langue basque, dite euskera, est un élément essentiel.

Le Pays Basque a depuis toujours une place à part au sein de l'Espagne, ce territoire a joui par le passé de nombreux privilèges, notamment grâce aux fueros (fors), chartes accordant des droits et des libertés aux basques, mises en place dès le IX<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>, et dispose aujourd'hui d'un très large degré d'autonomie, ce qui lui confère une place à part au sein de l'état d'autonomies.

Ainsi, dans la communauté autonome du Pays Basque, et dans une partie de la communauté forale de Navarre, deux langues officielles coexistent depuis 1978 : l'espagnol et le basque<sup>2</sup>, langue propre à la région. Contrairement aux autres langues autonomes, le basque a des origines mystérieuses, de nombreuses hypothèses circulent quant à sa provenance, mais aucune n'a été scientifiquement prouvée, même si des rapprochements avec d'autres langues ont été faits, on sait uniquement que le basque ne provient ni du latin, ni des langues indoeuropéennes. En fait, l'Europe a été peuplée par l'homme moderne il y a 40 à 50 000 ans, à la période paléolithique. Les données génétiques indiquent que les Basques ont conservé des

---

<sup>1</sup> La fin des fueros a lieu lors de la révolution française pour le PBN, et en 1876 par ordonnance du roi au PBS.

<sup>2</sup> La reconnaissance officielle du basque implique : le droit de le parler sans qu'on puisse exiger de parler une autre langue ; l'obligation pour les organismes publics de comprendre la langue basque, et de répondre en basque si c'est le choix de l'interlocuteur ; ainsi que l'obligation pour les administrations de publier dans les deux langues.

traits caractéristiques de ces populations paléolithiques qui habitaient le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne avant l'installation des populations néolithiques porteuses des langues indo-européennes (il y a environ 8 000 ans). On peut donc penser que la langue basque existait bien avant l'arrivée des Indo-européens, même si nous ignorons à quoi elle ressemblait alors (les premiers témoignages de sa présence datent d'il y a 2 000 ans, et il semble que la langue se soit très peu modifiée depuis ses débuts).

La langue basque se parle donc dans la communauté autonome du Pays Basque, ainsi que dans une partie du territoire de la communauté forale de Navarre (plus précisément dans la zone dite « bascophone » de Navarre), où elle bénéficie du statut de langue officielle au même titre que l'espagnol, et elle se parle également dans le pays basque français (dit « Iparralde » situé dans le sud-ouest de la France, et plus précisément dans le département des Pyrénées-Atlantiques), mais où elle n'a aucune reconnaissance officielle<sup>3</sup>.

Reste à savoir si cette légitimation officielle de la langue basque dans la constitution espagnole de 1978, a été suivie dans les faits par une pratique croissante de la langue, ou n'est restée que purement théorique.

Une analyse de l'évolution de la connaissance globale du basque dans l'ensemble de la population va nous permettre de voir que la langue basque attire toujours les jeunes générations, on s'interrogera alors sur l'importance des rôles de l'école et de la famille respectivement dans la transmission de cette langue.

C'est de part son statut de langue officielle que le basque est utilisé dans l'enseignement dans la communauté autonome du Pays Basque, ainsi que dans la partie bascophone de Navarre, alors que dans le Pays Basque français, n'étant pas considérée comme une langue officielle par l'État français, l'enseignement du basque se fait uniquement, dans cette zone géographique, au sein des « ikastolas » qui sont des centres privés d'enseignement du basque (elles ne reçoivent aucune subvention des institutions françaises). Ainsi, les données disponibles, à savoir celles issues de l'enquête sociolinguistique effectuée tous les 5 ans depuis 1986, se limiteront à la partie espagnole du Pays Basque, c'est pourquoi notre étude portera exclusivement sur la transmission de la langue basque au sein de la communauté autonome du Pays Basque (C.A.P.B.).

Étant donné la faiblesse de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) au C.A.P.B., on pourrait s'attendre à une diminution de la pratique de la langue basque puisque la population « d'origine » décroît au fil du temps. Mais dans les faits, il semblerait qu'il y ait une assimilation de la langue basque par les populations immigrantes.

## 1. La situation démographique de la C.A. du Pays Basque

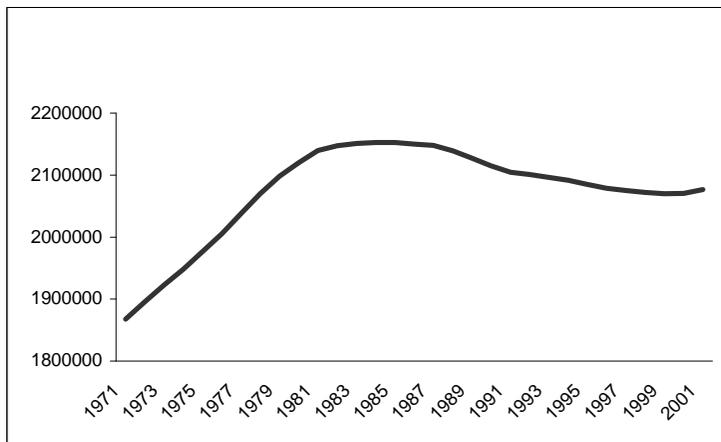
### 1.1. L'évolution démographique de la C.A. du Pays Basque

Depuis plus d'un siècle (voir annexe 2), la C.A.P.B. a connu une évolution positive de sa population et ce, jusqu'au milieu des années 1980 - où elle atteint son niveau le plus élevé avec près de 2 150 000 habitants – à partir desquelles elle s'est mise à décroître pour atteindre en 2000, avec environ 2 070 000 résidents, l'effectif qui était le sien à la fin des années 1970 (voir graphique 1). Alors que ladite population a cru de 15% entre 1971 et 1984, elle s'est réduite de 3,5% de 1984 à 2000.

---

<sup>3</sup> La seule langue officielle reconnue par l'Etat français en Iparralde est le français, ce n'est que grâce à la liberté d'association, d'enseignement, et au droit d'égalité, que toute action des groupes sociaux pour la défense et la promotion de la langue basque sont possibles. De plus grâce à la liberté d'expression et de manifestation des publications et des moyens de publication en langue basque sont autorisés.

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA C.A. DU PAYS BASQUE DE 1971 À 2001



Parallèlement à cette évolution, la structure par âge de la population de la C.A.P.B. s'est profondément modifiée : la part des plus jeunes s'est considérablement réduite au profit des adultes et des personnes les plus âgées (voir tableau 1). En effet, si entre les recensements de 1971 et 1981 la répartition par âge de la population est restée relativement stable, entre 1981 et 2001, la part des 0-19 ans a diminué de moitié, passant de 34 à 17%. Au contraire, au cours de cette même période, le poids des adultes de 20-59 ans et des plus de 60 ans a augmenté, avec respectivement 53 et 13% de la population en 1981 contre 60 et 23% en 2001.

TABLEAU 1 : PART DES GRANDS GROUPES D'ÂGES DANS LA POPULATION TOTALE DE LA C.A. DU PAYS BASQUE, SELON L'ANNÉE DE RECENSEMENT

|                | 1971 | 1981 | 1991 | 2001 |
|----------------|------|------|------|------|
| 0-19 ans       | 36   | 34   | 26   | 17   |
| 20-59 ans      | 52   | 53   | 56   | 60   |
| 60 ans et plus | 12   | 13   | 18   | 23   |
| Total          | 100  | 100  | 100  | 100  |

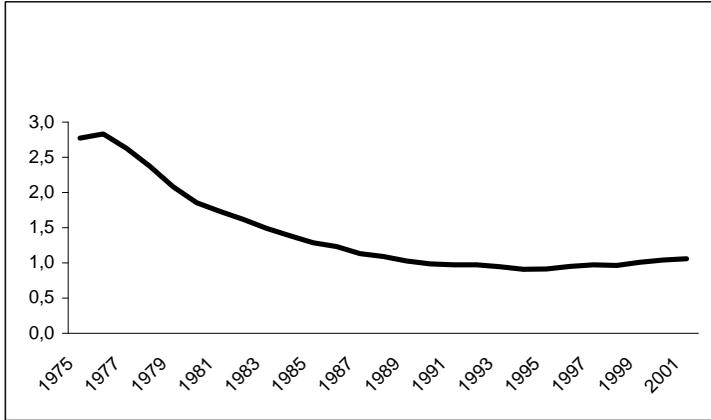
## 1.2. Les causes de cette évolution

Cette évolution de la population est le fruit de la combinaison de 3 phénomènes, à savoir la mortalité, les migrations et la fécondité :

- La baisse de la mortalité : l'espérance de vie au sein de la C.A.P.B. est en constante augmentation, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En 2000, avec 76,4 ans pour les hommes et 83,7 ans pour les femmes, elle atteint des niveaux que très peu de pays connaissent (voir annexe 3), d'où le vieillissement de la population constaté précédemment. Cet allongement de la vie profite autant aux hommes qu'aux femmes, les 2 sexes ayant gagné quasiment 7 années de vie depuis 1975.
- La chute de la fécondité : alors que l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) de la C.A.P.B. dépassait le seuil de renouvellement des générations (un peu plus de 2 enfants par femme) en 1975 avec près de 2,8 enfants par femme, la diminution de la fécondité est telle que dès 1979, l'ICF passe en-dessous dudit seuil. Entre 1975 et 1984 le nombre moyen d'enfants par femme a diminué de moitié dans la C.A.P.B., et cette baisse s'est poursuivie jusqu'en 1994 pour atteindre 0,91 enfant par femme. Depuis, on observe une timide reprise de

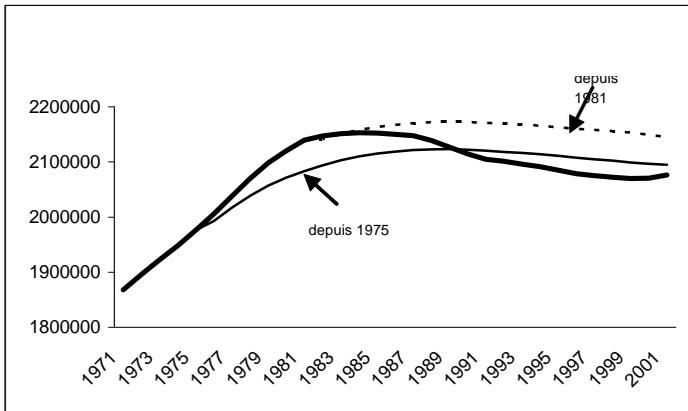
l'indice (voir graphique 2). Toutefois en 2000, on compte seulement 1,04 enfants par femme, ce qui est inférieur à ce que l'on peut observer dans les autres pays développés (voir annexe 4). Cette faible fécondité pourrait éventuellement s'expliquer en partie, par le fait que selon une enquête de 2002, seulement 2,4% des couples de la C.A.P.B. vivent ensemble sans être mariés. Or, dans une région où le christianisme - et donc les mœurs sous-jacents - reste fortement ancré, les naissances hors mariage ne sont pas de mise.

GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION DE L'INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ DE LA C.A. DU PAYS BASQUE DE 1975 À 2001

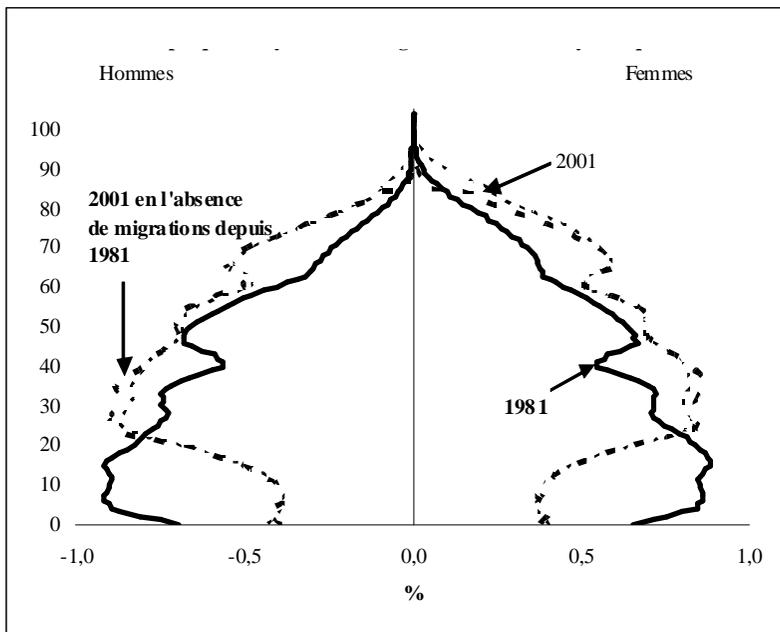


- La question migratoire : alors qu'entre les années 1960 et le début des années 1980, le solde migratoire de la C.A.P.B., était positif, le nombre d'émigrés supplantait celui des immigrés jusqu'en 2000, année à partir de laquelle le solde migratoire de la C.A.P.B. redevient positif. Toutefois, si la migration a effectivement été défavorable pour ce dernier en terme d'effectifs de population (voir graphique 3), elle n'a quasiment eut aucun effet sur sa composition par âges (voir graphique 4).

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU PAYS BASQUE EN L'ABSENCE DE MIGRATION



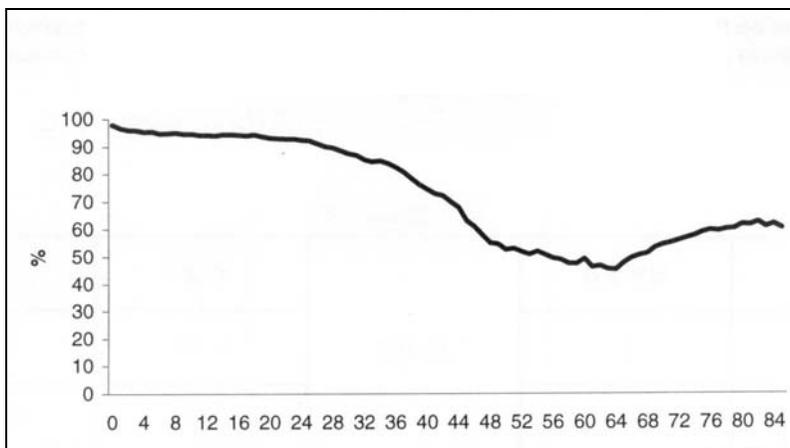
GRAPHIQUE 4 : PYRAMIDE DES ÂGES DE LA C.A. DU PAYS BASQUE



En effet, s'il n'y avait pas eu de migrations depuis 1981, on compterait près de 2 150 000 habitants en 2001 contre les 2 070 000 recensés réellement. En revanche, la structure par âge n'aurait que peu été modifiée avec relativement à peine plus de jeunes (18%) et d'adultes (61%) et un peu moins de vieux (21%).

Il en résulte qu'en 2001, 73% de la population de la C.A.P.B. est née dans ladite communauté. L'immigration passée, fait que c'est parmi les personnes de plus de 40 ans que l'on retrouve la part la plus importante de résidents nés ailleurs que dans la C.A.P.B. (voir graphique 5). Pour ceux qui ont entre 55 et 65 ans, notons qu'un peu moins de la moitié de ces résidents sont natifs de la communauté, alors que plus de 90% des moins de 25 ans y sont nés.

GRAPHIQUE 5 : PROPORTION DE RÉSIDENTS DE LA C.A. DU PAYS BASQUE EN 2001, Y ÉTANT NÉS

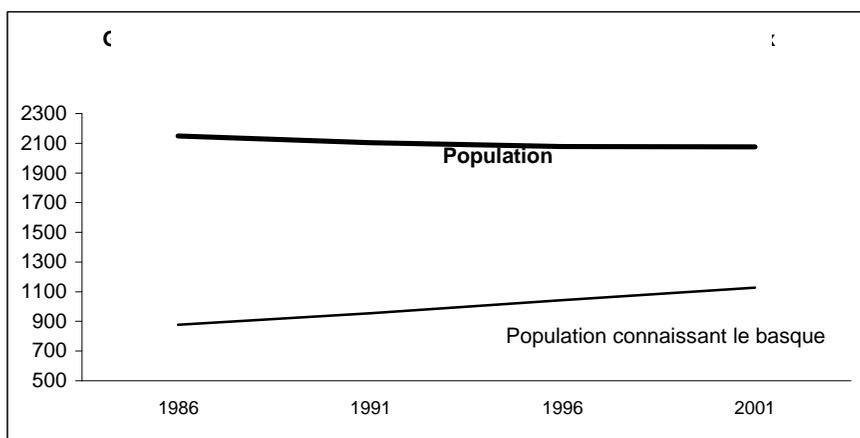


## 2. La connaissance de la langue Basque

### 2.1. Quid de la situation

Depuis 1986, alors que la population de la C.A.P.B., après avoir connu un léger déclin jusqu'au milieu des années 1990 (-0,4% et - 0,25% annuellement entre 1986 et 1991 et entre 1991 et 1996), s'est stabilisée (-0,02% annuellement jusqu'en 2001), la part de ceux qui connaissent le basque parmi cette population n'a cessé de progresser au cours de ladite période, avec une progression annuelle respective de + 1,7%,+ 1,8% et + 1,5% entre 1986-1991, 1991-1996 et 1996-2001 (voir graphique 6).

GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA C.A.P.B. ET DE CEUX Y CONNAISSANT LE BASQUE (EN MILLIERS)



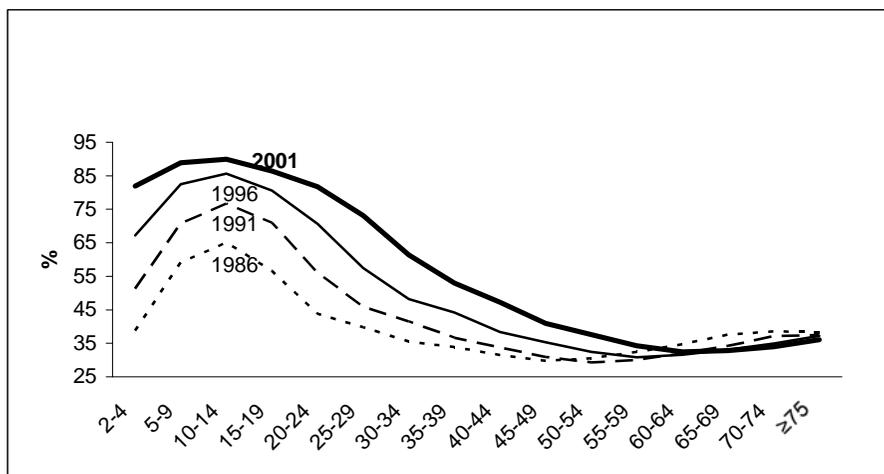
Il en découle que la part de la population ayant connaissance du basque est en constante augmentation au fil du temps (voir tableau 2). Si 42% de la population de la C.A.P.B. prétendent connaître cette langue en 1986, c'est le cas de plus de la moitié dès 1996, et en 2001, c'est 55% d'entre eux qui possèdent des aptitudes en basque.

TABLEAU 2 : PROPORTION DE LA POPULATION DE 2 ANS ET PLUS DE LA C.A. DU PAYS BASQUE CONNAISSANT LE BASQUE

| Année | %  |
|-------|----|
| 1986  | 42 |
| 1991  | 46 |
| 1996  | 51 |
| 2001  | 55 |

Donc, au fil du temps la proportion de ceux connaissant le basque augmente et ce, pour tout les âges sauf chez les plus de 60 ans pour lesquels le phénomène s'inverse (voir graphique 7). Aussi, pour chaque enquête, les jeunes - les 5-20 ans notamment - sont ceux connaissant le plus le basque. En 2001, 90% des 10-14 ans connaissent le basque alors que ce n'était le cas que de 65% d'entre eux en 1986.

GRAPHIQUE 7 : PROPORTION DE CEUX CONNAISSANT LE BASQUE, SELON LE GROUPE D'ÂGES (2 ANS ET +)



## 2.2. Le niveau de connaissance du basque

Le degré de connaissance du basque sur lequel porte notre analyse est fondé sur le critère de « niveau de connaissance du basque » prédéfini dans l'enquête socio-linguistique, à partir de laquelle a été conçue notre étude. La variable niveau de connaissance globale du basque est obtenue selon une typologie des réponses –« rien », « avec difficulté », « bien »- aux quatre questions de l'enquête/recensement qui se réfèrent à la connaissance du basque : Vous le comprenez ? Vous le parlez ? Vous le lisez ? Vous l'écrivez ? On peut dès lors distinguer 2 groupes :

- ceux connaissant le basque, c'est-à-dire d'une part les euskaldunes : personnes qui comprennent, parlent, lisent et écrivent bien le basque, qui ont donc une bonne connaissance du basque, et d'autre part les quasi-euskaldunes : personnes qui comprennent bien le basque ou avec difficulté, le parle avec difficulté, et savent le lire et l'écrire bien ou avec difficulté, qui ont donc une connaissance moyenne du basque ;
- et ceux qui ne connaissent pas le basque, dits erdaldunes : personnes qui ne comprennent ni ne parlent le basque.

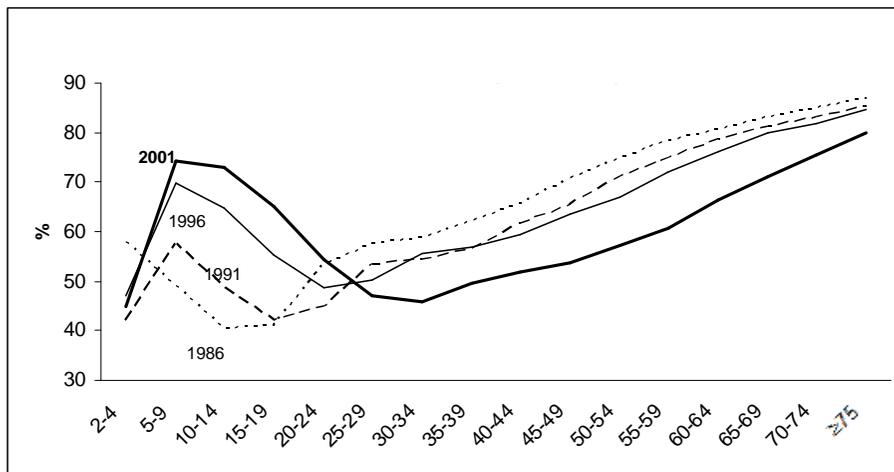
Au sein de la population de la C.A.P.B., on recense une plus forte proportion de ceux ayant une bonne connaissance du basque (environ 60% pour chaque enquête) que ceux en ayant une mauvaise.

Mais la part de ceux ayant une bonne connaissance du basque (dits euskaldunes) au sein de ceux connaissant le basque, varie non seulement selon l'âge, mais également au fil des enquêtes (voir graphique 8).

On peut ainsi distinguer 2 groupes selon l'âge :

- pour les moins de 20 ans, plus l'enquête est récente et plus le niveau de connaissance du basque est élevé : en 2001, 75% des 5-14 ans parlant le basque ont une excellente connaissance de la langue contre moins de la moitié en 1986.
- à partir de 20 ans, c'est l'inverse, la proportion d'euskaldunes diminue au fil des enquêtes. Aussi, il est notable que parmi cette population, ce sont les plus âgés, quelque soit l'enquête, qui entendent le mieux le basque.

GRAPHIQUE 8 : PROPORTION DES EUSKALDUNES PARMIS LES PERSONNES CONNAISSANT LE BASQUE, SELON LE GROUPE D'ÂGES (2 ANS ET +)



Il nous faut désormais appréhender les facteurs d'une telle évolution, c'est à dire, pourquoi le niveau global de connaissance du basque atteint de tels sommets chez les jeunes. Pour ce faire, nous allons tenter d'analyser les rôles respectifs de l'école et de la famille dans cet apprentissage. En effet, étant donné la forte diminution de la proportion d'adultes ayant une bonne connaissance du basque, alors que celle des jeunes augmente, on peut se demander si cet enseignement peut encore se faire au sein de la famille comme c'était le cas avant 1982.

### 3. L'apprentissage de la langue

#### 3.1. Le rôle de l'école

La reconnaissance du caractère officiel de la langue basque par la Constitution espagnole de 1978, a été complétée par une loi du 24 novembre 1982<sup>4</sup> qui reconnaît à chaque élève le droit de recevoir un enseignement en basque ou en espagnol, tout au long de l'enseignement non universitaire, en prenant comme référence les modèles d'enseignement bilingues A, B, D, ou le modèle d'enseignement X.

Sont ainsi concernés tous les élèves allant du primaire (environ 2 ans) jusqu'au Baccalauréat (environ 18 ans), soit les moins de 20 ans, suivant l'un des quatre modèles d'enseignement disponibles, à savoir :

- le modèle A : dans lequel tout l'enseignement se fait en espagnol, à l'exception de l'Euskara qui n'est enseigné que comme une discipline parmi les autres ;
- le modèle B : dans lequel l'enseignement est parfaitement bilingue, puisque les enseignements sont présentés tantôt en espagnol, tantôt en basque pour moitié ;
- le modèle D : dans lequel tout l'enseignement se fait en basque, à l'exception de la langue castillane (espagnol) qui n'est enseignée que comme une discipline parmi les autres,
- Et le modèle X qui n'est pas un modèle d'enseignement bilingue puisque l'enseignement se fait exclusivement en espagnol.

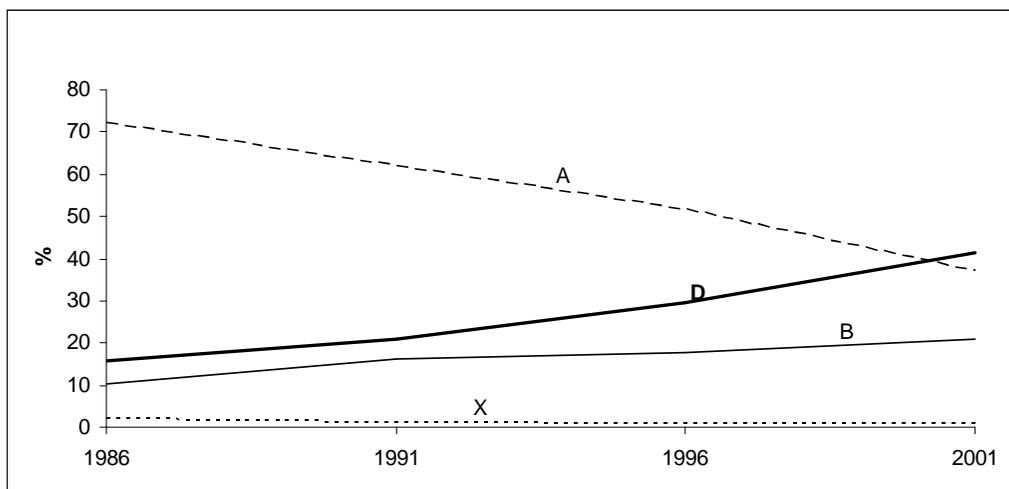
<sup>4</sup> Article 15 de la loi 10/1982 « base de normalisation de l'utilisation du basque ».

Mais ces modèles n'ont pas du tout la même importance (voir graphique 9) :

- la part du modèle X, seul modèle qui ne soit pas bilingue, est non seulement négligeable, mais aussi en diminution constante (on passe de 2 à 0,5% de 1986 à 2001), cela peut s'expliquer par les barrières à l'emploi existant dans la C.A.P.B. pour les non initiés (telle l'obligation de parler le basque pour les salariés de l'administration) ;
- La chute de la part du modèle A fait montre du déclin déjà observé du fait du rejet de l'enseignement majoritairement espagnol (il passe de 72 à 37% de 1986 à 2001),
- Par opposition, les modèles d'enseignement basquistants sont en hausse : le modèle d'enseignement D favorisant le basque et reléguant le castillan à une discipline comme les autres est en forte augmentation (passant de 15 à 40% entre 1986 et 2001), et dans une moindre mesure, le modèle B, qui possède l'avantage d'offrir un enseignement parfaitement bilingue, trouve lui aussi son public (passant de 10 à 20% entre 1986 et 2001).

L'enseignement non universitaire dans la C.A.P.B. est donc passé d'un modèle franchement ancré dans la langue de Cervantès (74% en 1986) à un modèle privilégiant la langue basque (62% en 2001).

GRAPHIQUE 9 : PART DE CHAQUE MODÈLE D'ENSEIGNEMENT



Notons enfin un déclin de la part de cette population scolarisée dans l'ensemble des résidents de la C.A.P.B. parallèlement à l'évolution constatée, puisque la population scolaire passe de 25 à 15% de la population totale de 1986 à 2001.

Ainsi, alors que la population totale de la C.A.P.B. s'est stabilisée depuis le milieu des années 1990, la population scolaire est, elle, en plein déclin, à cause de la diminution de la part des moins de 20 ans. Or, cette dernière parle de plus en plus le basque, à l'instar de l'ensemble de la population de ladite communauté.

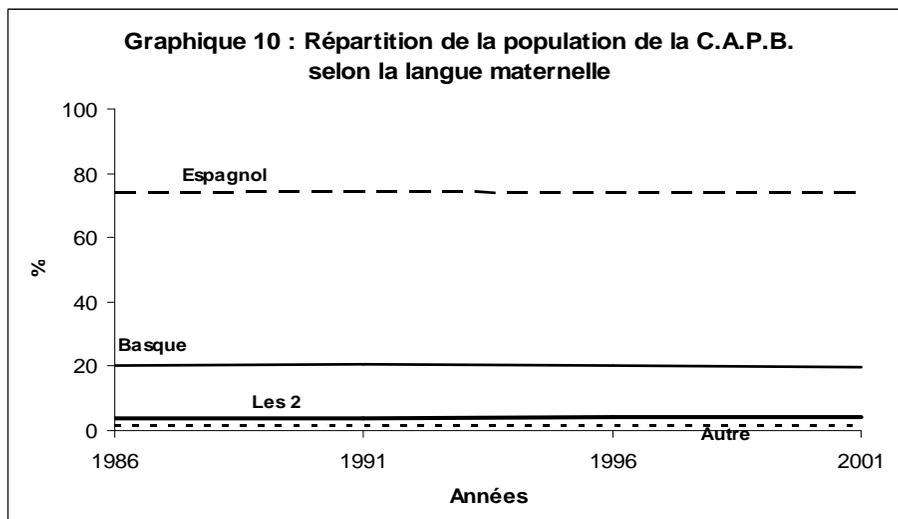
### 3.2. Le rôle de la famille

Pour analyser le rôle de la famille dans l'apprentissage de la langue basque, nous avons retenu comme critère de différenciation la langue maternelle de chaque individu, c'est-à-dire la première langue apprise dans la petite enfance, jusqu'à l'âge de 3 ans. On distingue de cette façon les personnes ayant appris dans leur petite enfance soit uniquement la langue basque, soit

exclusivement l'espagnol, soit celles qui ont appris de façon simultanée le basque et l'espagnol, ou celles qui n'ont appris ni le basque ni l'espagnol.

Il apparaît que la répartition de la population selon la langue maternelle demeure stable entre 1986 et 2001, avec une prépondérance de la part de ceux ayant appris exclusivement l'espagnol dans leur petite enfance, autour de 75%, suivi de 20% ayant appris uniquement le basque, puis 4% de bilingues avant l'âge de 3 ans, le reste, c'est-à-dire ceux ayant appris une autre langue que le basque ou l'espagnol, reste marginal avec moins de 2% (voir graphique 10).

GRAPHIQUE 10 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LA C.A.P.B. SELON LA LANGUE MATERNELLE



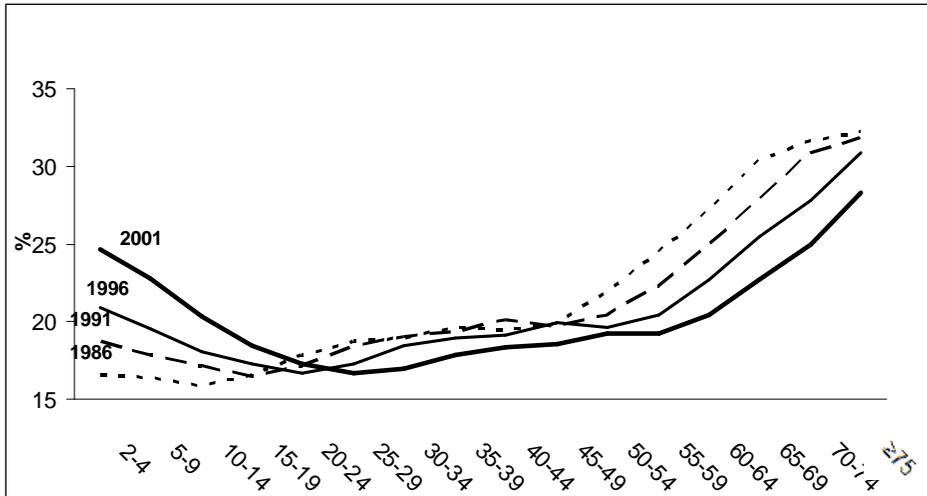
Or, on a vu que de 40 à 55% de la population de la C.A.P.B. connaît le basque pour la même période, ils l'ont donc appris après l'âge de 3 ans, donc probablement en dehors de la famille, c'est-à-dire à l'école.

Notons tout de même, que les 60% de ceux déclarant avoir une bonne connaissance du basque parmi les 40 à 55% qui le connaissent, correspondent à un peu plus de 20% de la population totale, soit exactement le même % que ceux ayant pour langue maternelle le basque.

En analysant, âge par âge, la distribution de la population selon la langue maternelle, on note :

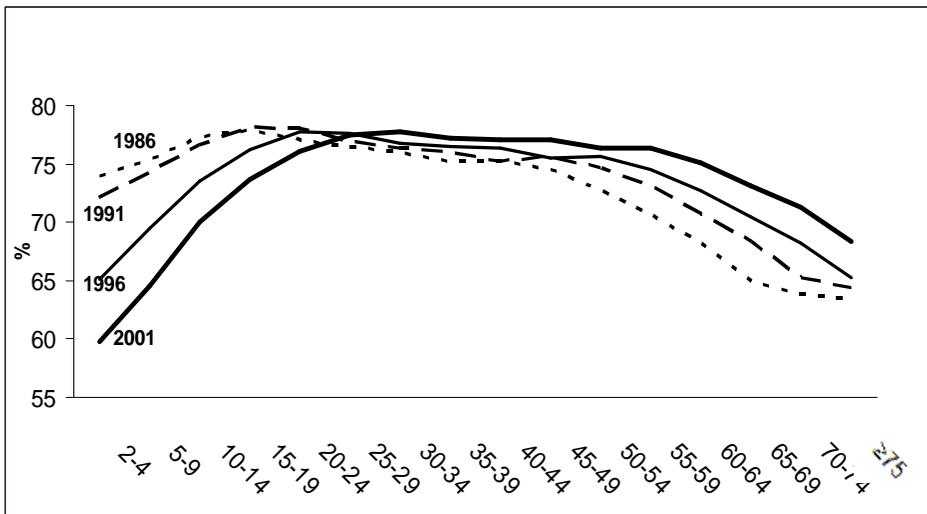
- que chez les moins de 20 ans, la part du basque en tant que langue maternelle augmente au fil des enquêtes, notamment pour les plus jeunes, passant de 15 à 25% de 1986 à 2001 pour les 2-4 ans (voir graphiques 11),
- alors que c'est l'inverse pour les plus de 50 ans, pour qui la part du basque en tant que langue maternelle diminue.

GRAPHIQUE 11 : PART DE CEUX AYANT POUR LANGUE MATERNELLE LE BASQUE, SELON L'ÂGE



Du coup, à l'inverse de cette évolution de la part du basque comme langue maternelle, on observe une diminution de l'espagnol comme première langue apprise avant l'âge de 3 ans, pour les plus jeunes, et une hausse de cette part pour les plus âgés (voir graphique 12).

GRAPHIQUE 12 : PART DE CEUX AYANT POUR LANGUE MATERNELLE L'ESPAGNOL, SELON L'ÂGE



### 3.3. L'origine des bascophones

#### *Tout d'abord s'agissant de l'origine des individus selon leur langue maternelle :*

La part des résidents de la C.A.P.B. qui n'y sont pas nés et qui ont comme langue maternelle le basque est marginale (environ 1,5% quelque soit la période). La grande majorité de ces derniers - plus de 90% - ont appris l'espagnol en bas âge (voir tableau 3). C'est

également le cas pour ceux nés dans la communauté, mais à un niveau moindre (les 2/3). En revanche, la part de bascophones est plus élevée avec 1/3 de cette population ayant appris le basque avant leurs 3 ans (voir tableau 3-bis).

TABLEAU 3 : PART DES RÉSIDENTS DE LA C.A.P.B. N'Y ÉTANT PAS NÉS,  
SELON LEUR LANGUE MATERNELLE

|             | <b>Basque</b> | <b>Espagnol</b> | <b>Basque et espagnol</b> | <b>Autre langue</b> | <b>Total</b> |
|-------------|---------------|-----------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| <b>1986</b> | 0,7           | 93,5            | 0,4                       | 5,4                 | <b>100</b>   |
| <b>1991</b> | 1,0           | 93,7            | 0,4                       | 4,9                 | <b>100</b>   |
| <b>1996</b> | 1,0           | 92,8            | 0,5                       | 5,7                 | <b>100</b>   |
| <b>2001</b> | 1,0           | 92,2            | 0,5                       | 6,3                 | <b>100</b>   |

TABLEAU 3-BIS : PART DES RÉSIDENTS DE LA C.A.P.B. Y ÉTANT NÉS,  
SELON LEUR LANGUE MATERNELLE

|             | <b>Basque</b> | <b>Espagnol</b> | <b>Basque et espagnol</b> | <b>Autre langue</b> | <b>Total</b> |
|-------------|---------------|-----------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| <b>1986</b> | 28,3          | 66,1            | 5,4                       | 0,2                 | <b>100</b>   |
| <b>1991</b> | 27,9          | 67,1            | 4,8                       | 0,2                 | <b>100</b>   |
| <b>1996</b> | 27,1          | 67,4            | 5,3                       | 0,2                 | <b>100</b>   |
| <b>2001</b> | 26,5          | 67,9            | 5,5                       | 0,2                 | <b>100</b>   |

*Pourtant, s'agissant de l'origine des individus selon leur niveau de connaissance du basque :*

Il est notable que la part de la population de la C.A.P.B. qui n'y est pas née et n'ayant aucune affinité avec le basque est toujours inférieure (moins de 90%) à celle qui déclare avoir eut uniquement le castillan comme langue maternelle (plus de 90%). Cela signifie que l'apprentissage du basque s'est opéré après 3 ans, soit à l'école ou dans une école de langues. En outre, la part d'erdaldunes (variant de 90 à 83% en 15 ans) parmi cette population a tendance à se réduire plus rapidement que celle ayant uniquement l'espagnol comme langue maternelle (voir tableau 4).

Cette évolution est nettement plus remarquable pour les résidents nés dans la communauté (voir tableau 4-bis). En effet, non seulement, la proportion de ceux qui ont une excellente connaissance de la langue vernaculaire est toujours supérieure à ceux qui l'ont eut comme langue maternelle mais aussi, la part d'erdaldunes est en nette diminution (45% en 1986 contre 30 en 2001) alors que la part de ceux qui ont seulement appris l'espagnol dans leur petite enfance, parmi cette population, reste stable (les 2/3).

TABLEAU 4 : PART DES RÉSIDENTS DE LA C.A.P.B. N'Y ÉTANT PAS NÉS,  
SELON LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU BASQUE

|             | <b>Euskaldunes</b> | <b>Cuasi-eusk.</b> | <b>Erdaldunes</b> | <b>Total</b> |
|-------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------|
| <b>1986</b> | 2,4                | 8,2                | 89,4              | <b>100</b>   |
| <b>1991</b> | 2,7                | 9,0                | 88,3              | <b>100</b>   |
| <b>1996</b> | 4,8                | 9,5                | 85,7              | <b>100</b>   |
| <b>2001</b> | 3,9                | 13,0               | 83,2              | <b>100</b>   |

TABLEAU 4-BIS : PART DES RÉSIDENTS DE LA C.A.P.B. Y ÉTANT NÉS,  
SELON LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU BASQUE

|             | Euskaldunes | Cuasi-eusk. | Erdaldunes | Total      |
|-------------|-------------|-------------|------------|------------|
| <b>1986</b> | 33,8        | 21,3        | 44,9       | <b>100</b> |
| <b>1991</b> | 35,4        | 24,0        | 40,6       | <b>100</b> |
| <b>1996</b> | 40,4        | 23,4        | 36,2       | <b>100</b> |
| <b>2001</b> | 42,4        | 26,7        | 30,9       | <b>100</b> |

### Conclusion

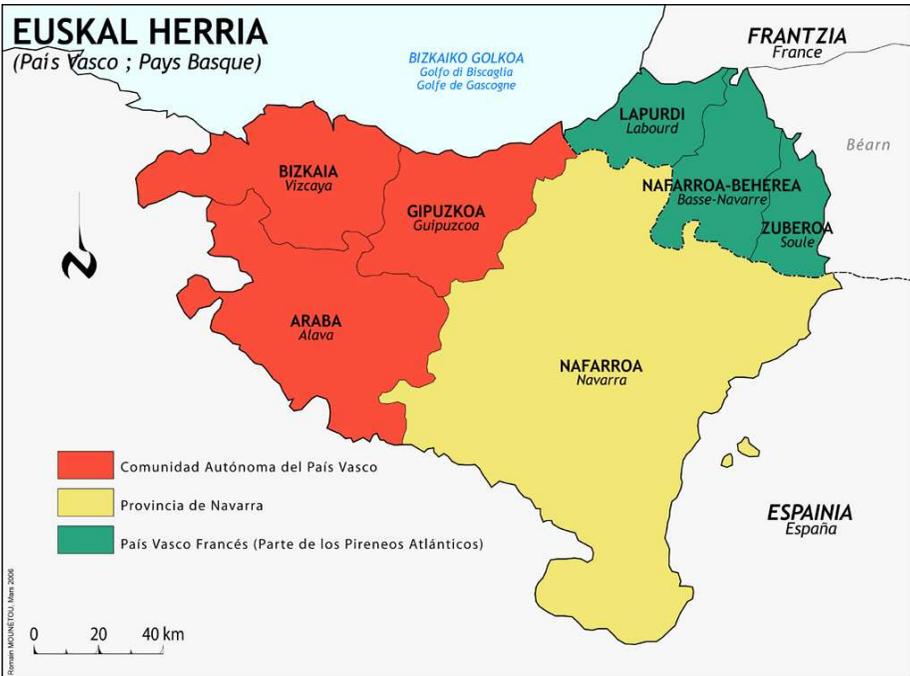
Alors qu'on aurait pu s'attendre à un recul progressif de l'apprentissage de la langue basque – un des principaux liens avec le sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté - dans la C.A.P.B. étant donné la faiblesse de la fécondité et donc du déclin de la population originelle, il n'en est rien, bien au contraire.

Cet essor de la langue basque est le fruit de 2 facteurs principaux :

- D'une part, l'apprentissage de la langue basque par les « étrangers », c'est-à-dire par les non natifs de la communauté : la connaissance du basque progresse au fil des enquêtes, même si la population d'origine diminue. Ce qui tend à prouver que les arrivants acquièrent la culture basque via la langue, même si ce phénomène est moins patent que parmi les autochtones.
- D'autre part, l'apprentissage de la langue basque à l'école : bien que la connaissance du basque augmente, l'enseignement du basque au sein de la famille dès la petite enfance reste stable. La langue basque est donc apprise ultérieurement à l'école.

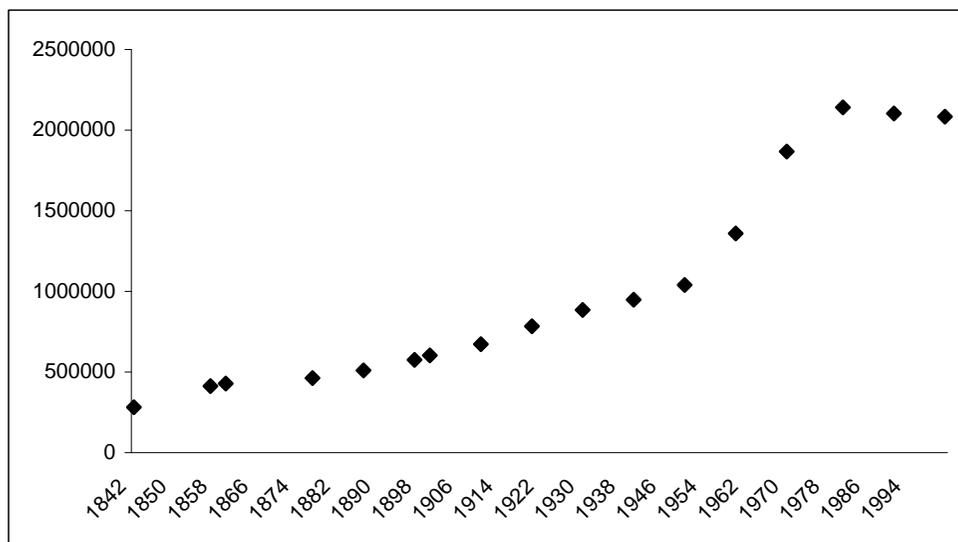
Avec une telle pyramide des âges - c'est à dire un nombre relatif restreint de jeunes et donc un faible effectif de femmes en âge de procréer demain - conjugué avec une tendance exsangue de l'ICF, l'immigration sera inévitable si la C.A.P.B. souhaite éviter le déclin du peuple basque et de sa culture, à condition que cette immigration acquière la langue et donc la culture.

ANNEXE N°1



## ANNEXE N°2

Population de la C.A. du Pays Basque depuis 1842



## ANNEXE N°3

Espérance de vie selon le sexe dans certains pays développés, en 2000

|                            | Hommes      | Femmes      |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Islande                    | 78,0        | 81,4        |
| Japon                      | 77,7        | 84,6        |
| Suède                      | 77,4        | 82,0        |
| Suisse                     | 76,9        | 82,6        |
| Italie                     | 76,6        | 82,5        |
| <b>C.A. du Pays Basque</b> | <b>76,4</b> | <b>83,7</b> |
| Espagne                    | 75,7        | 82,5        |
| Grèce                      | 75,6        | 80,6        |
| Pays-Bas                   | 75,5        | 80,5        |
| Royaume-Uni                | 75,5        | 80,2        |
| France                     | 75,3        | 82,7        |
| Autriche                   | 75,1        | 81,1        |
| Allemagne                  | 75,0        | 81,0        |
| Belgique                   | 74,6        | 80,8        |
| Danemark                   | 74,5        | 79,3        |
| États-Unis                 | 74,1        | 79,5        |
| Irlande                    | 73,9        | 79,1        |
| Portugal                   | 73,2        | 80,0        |
| Pologne                    | 69,7        | 77,9        |
| Russie                     | 59,0        | 72,2        |

Source : INED pour Eustat

## ANNEXE N°4

Indice conjoncturel de fécondité dans certains pays développés, en 1975 et 2000

|                            | 1975 | 2000 |             | 1975 | 2000 |
|----------------------------|------|------|-------------|------|------|
| Irlande                    | 3,43 | 1,89 | Danemark    | 1,92 | 1,77 |
| Espagne                    | 2,79 | 1,24 | Japon       | 1,91 | 1,41 |
| <b>C.A. du Pays Basque</b> | 2,68 | 1,04 | Autriche    | 1,83 | 1,36 |
| Islande                    | 2,65 | 2,08 | Royaume-Uni | 1,81 | 1,65 |
| Portugal                   | 2,63 | 1,50 | Etats-Unis  | 1,77 | 2,13 |
| Grèce                      | 2,32 | 1,29 | Suède       | 1,77 | 1,54 |
| Pologne                    | 2,26 | 1,34 | Belgique    | 1,74 | 1,66 |
| Italie                     | 2,17 | 1,23 | Pays-Bas    | 1,66 | 1,72 |
| Russie                     | 1,97 | 1,21 | Suisse      | 1,61 | 1,50 |
| France                     | 1,93 | 1,89 | Allemagne   | 1,48 | 1,36 |

Source : INED pour Eustat